

Annexe : Note descriptive à compléter pour chaque séminaire

I. Informations générales

I.a. Intitulé de la formation : ***PRESIDENCE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE : RETOUR D'EXPERIENCE DES ETATS MEMBRES***

I.b. Lieu du séminaire : *formation en ligne (outils CLASSILIO ou ZOOM) – ENA*

I.c. Nombre maximum de participants : *15-25 participants*

I.d. Niveau minimum de français requis : *niveau B2 minimum*

I.e. Public cible :

Cette session s'adresse aux futurs présidents, chefs de file de négociation et autres agents directement impliqués dans la présidence du Conseil de l'Union européenne. Les participants à cette formation sont nécessairement amenés à utiliser le français dans leur contexte professionnel actuel et futur.

I.f. Procédure d'inscription :

Les sélections des candidats s'effectueront sur la base des profils ainsi que du niveau linguistique. Un niveau B2 minimum en français est un prérequis indispensable. L'équipe des coordinatrices de l'Initiative francophone d'établissement de l'ENA s'engage à veiller à ce critère de sélection. Les dossiers des candidats seront étudiés conjointement par l'ENA et l'OIF.

I.g. Nombre de salles mobilisées : *une salle & une classe en ligne*

I.h. Matériel mis à disposition des formateurs : *salles équipées, vidéoprojecteur, sonorisation, logiciel de classe virtuelle*

II. Calendrier d'exécution

II.a. Lancement de l'appel à inscription : *le 15 février 2021*

II.b. Date limite d'inscription : *le 6 avril 2021*

II.c. Date à laquelle les candidats retenus recevront une confirmation d'inscription : *au plus tard le 16 avril 2021*

II.d. Dates de communication des listes des inscrits aux intervenants : *le 23 avril 2021*

II.e. Dates de formation : *les 4 et 5 mai 2021*

III. Programme prévisionnel

III.a. Note de contexte :

La présidence du Conseil de l'Union européenne constitue un ensemble de défis de taille pour les administrations nationales du point de vue politique, de négociation et de communication. Pendant six mois, la présidence donne une impulsion aux travaux législatifs du Conseil tout en maintenant la continuité de l'agenda législatif de l'Union européenne et en veillant au déroulement harmonieux du processus législatif. Son rôle est de piloter les négociations européennes, et de dégager des compromis

et des accords sur des dossiers législatifs. Elle est l'interlocutrice de référence pour toutes les institutions de l'Union, les Etats membres, mais aussi vis-à-vis des pays tiers. Le partage d'expérience et de bonnes pratiques entre différents Etats membres est donc essentiel pour assurer une présidence réussie.

III.b. Objectifs de la formation :

Enseignements tirés d'autres présidences :

- *Le rôle et la responsabilité de la présidence ;*
- *La présidence en tant que défi d'ordre national, politique, institutionnel, organisationnel, linguistique, de communication et de négociation ;*
- *La présidence en tant qu'opportunité nationale;*
- *La coordination des affaires européennes pendant la présidence ;*
- *Les relations avec d'autres institutions et le travail avec le Secrétariat général du Conseil ;*
- *Les relations avec d'autres États membres et le rapport avec le trio ;*
- *Les enjeux de la crise actuelle ;*
- *Les tactiques et stratégies employées pour arriver à un compromis ;*
- *Les compétences interpersonnelles des futurs présidents.*

III.c. Format de la formation :

Les séances sont conduites de façon interactive afin de permettre aux participants d'engager une discussion, d'échanger sur leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques à travers des études de cas, des exercices de simulation et des travaux de groupe.

L'ENA dispose des outils numériques pour l'organisation des classes virtuelles et communiquera aux participants les modalités d'utilisation de ces plateformes plusieurs jours avant la formation. Les participants auront accès à la bibliothèque en ligne pendant et à l'issue de la formation comprenant l'intégralité du matériel pédagogique.

Les formations à distance sont organisées de façon à alterner les séquences préenregistrées, les webinaires et le temps consacré au travail individuel sur la base de la documentation et des exercices fournis par les formateurs. Chaque formation assurera un équilibre entre les classes virtuelles, les échanges directs avec les intervenants et les participants, ainsi que le temps individuel consacré à l'appropriation du contenu pédagogique.

III.d. Noms et biographie des intervenants :

***Athena MOURMOURIS** est titulaire d'un doctorat en génie de l'environnement et en aménagement du territoire. Elle est directrice générale de l'environnement au ministère de l'environnement, de l'énergie et du changement climatique en Grèce. Elle a participé à la préparation des 5 présidences helléniques de l'UE (y compris celle de 2014), elle a négocié de nombreuses directives, présidé des réunions internationales de haut niveau et coordonné les positions de l'UE dans d'importantes conférences internationales / onusiennes. Elle a fait partie du comité scientifique, qui a été établi par le Centre national de l'administration publique, pour la préparation de la présidence hellénique et a organisé des séminaires en 2013 (où elle a participé en tant que conférencière) pour trois groupes cibles: présidents, négociateurs et unités de soutien organisationnel. Elle a également travaillé à la Commission européenne.*

*Au cours de la présidence maltaise du Conseil de l'Union européenne en 2017, **Anna ABELA** a été présidente de la formation migration du groupe de travail intégration, migration et expulsion et du groupe des conseillers pour la justice et les affaires intérieures. Elle a travaillé sur les délibérations législatives du Conseil sur la proposition de révision de la directive européenne sur la carte bleue,*

ainsi que sur le paquet de réforme du régime d'asile européen commun. Au cours de la présidence maltaise, elle a également dirigé des trilogues sur la proposition de créer une Agence de l'Union européenne pour l'asile au nom du Conseil de l'Union européenne. Avant de rejoindre la Représentation permanente de Malte auprès de l'Union européenne, en tant que chargée de mission au sein de l'unité Justice et affaires intérieures en janvier 2016, elle a travaillé pour la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO) de la Commission européenne au sein de la division Commerce et développement. Elle est avocate diplômée et titulaire d'une maîtrise en droit européen de la London School of Economics (LSE) et d'une maîtrise ès arts en études politiques et administratives européennes du Collège d'Europe (Bruges).

Ancien directeur de cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes (2014-2017), **Stéphane SAUREL** travaille aujourd'hui comme conseiller senior à Représentation de la Banque européenne d'investissement à Bruxelles. Après avoir débuté son parcours professionnel dans les collectivités locales, il a consacré la majeure partie de sa carrière aux questions européennes. Il a notamment été chef du bureau des finances et des politiques de l'Union européenne à la direction du budget, puis conseiller budgétaire à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles. A ce titre, il a été en charge des négociations budgétaires et a présidé le comité budgétaire du Conseil de l'Union européenne. Il enseigne dans différentes structures, notamment à Université catholique de Louvain, et régulièrement dans les cycles de formation de l'ENA. Il est l'auteur de nombreux articles et de plusieurs ouvrages, dont « Le budget de l'Union européenne » (2018, La Documentation française, 2e édition) et « Quelles solidarités pour l'Europe ? » (2003, La Documentation française).

Pascal SCHUMACHER a exercé les fonctions de délégué à la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne. En tant que conseiller pour la justice et les affaires intérieures, il est en charge de l'asile, de l'immigration, de la migration légale, de Schengen, de la libre circulation des personnes et de la politique des visas. Au cours de la présidence luxembourgeoise, il a présidé le Comité stratégique sur l'immigration, les frontières et l'asile, les Amis de La Valette et les conseillers JAI. En sa qualité de conseiller justice et affaires intérieures, il était responsable de la préparation des réunions ministérielles et des discussions du COREPER 2. Dans le domaine de la coopération concrète avec l'UE, il est intervenu en tant que chef de mission adjoint de l'EUBAM Rafah et a représenté le Luxembourg dans les conseils d'administration d'Europol et de Frontex. Il est un conférencier régulier sur les affaires européennes (Belgique et Luxembourg) et a publié une série d'articles sur le droit international et européen. Il a étudié le droit européen, le droit international des droits de l'homme et la criminologie.

III.e. Programme prévisionnel :

Ce séminaire organisé avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie est consacré à la promotion et à la valorisation de la langue française dans le milieu professionnel. Le programme se veut hautement interactif et participatif, alimenté par des sessions de partage d'expérience, des exemples concrets et des études de cas.

Différentes séquences de la formation couvriront les thématiques suivantes :

- Le rôle et la responsabilité de la présidence ;
- La présidence en tant que défi d'ordre national, politique, institutionnel, organisationnel, linguistique, de communication et de négociation ;
- Identification de ces critères d'une présidence réussie ;
- L'approche interculturelle à la négociation ;
- Présidence pendant la crise COVID ;
- Gestion des crises et des imprévus pendant la Présidence du Conseil de l'UE ;
- Le développement des compétences interpersonnelles des futurs présidents.